









applaudissements publics de ses auditeurs, a-t-il fait autre chose que se dresser un piédestal sur toutes les voies ?

« Vous n'avez pas agi comme une courtisane qui s'enrichit des présents qu'on lui fait. » *Ezech.* xvi, 31. Quelle est la courtisane qui amasse et quelle est celle qui n'amasse pas les présents qu'on lui fait ? Recherchons-le, puisque Dieu se plaint de Jérusalem comme d'une prostituée qui n'amasse point ses salaires. Puisqu'il y a des courtisanes qui n'amassent pas le produit de leur infamie, Dieu disant à Jérusalem qu'elle est devenue semblable à une prostituée qui ne recueille pas les bénéfices de sa dégradation, c'est que thésauriser ces sortes de salaires, c'est devenir riche en péchant, acquérir la gloire humaine en péchant, être heureux selon le monde en péchant. Quand tout cela naît du péché, l'âme, en se prostituant, amasse le produit de son infamie, la gloire, les richesses, et tout ce qu'elle a acquis pour sa perdition ; au contraire, lorsqu'en se prostituant elle ne prospère pas dans les choses du siècle, que ses péchés mêmes tournent à son insuccès dans la vie d'ici-bas, elle est une courtisane qui n'amasse pas les salaires qu'on lui donne et qui, en outre, fait des présents à ceux qui la recherchent. « Vous avez

donné des récompenses à tous vos poursuivants. » *Ezech.* xvi, 33. Parfois l'âme enrichit ses poursuivants, qui se réjouissent d'avoir reçu d'elle des présents. — Expliquez-nous plus clairement, me dira-t-on, comment l'âme qui se prostitue accorde des récompenses prises dans les biens de son époux. Et en effet, la parole divine déclare ici, comme en bien d'autres endroits, que Jérusalem infidèle prenait des biens appartenant à son époux et les donnait à ses courtisans. — Quels sont ces biens dont son époux lui a fait largesse, et que plus tard, devenue adultère, elle distribue à ses courtisans ? L'époux de l'âme, c'est la parole de Dieu, et cet époux, qui est le seul qui l'aime véritablement, lui a donné la chasteté, lui a donné la justice, lui a donné tous les autres biens. Lors donc que l'âme veut suivre les puissances ennemies ; par exemple, pour s'exprimer plus clairement, lorsqu'après avoir vécu dans la pudeur pendant dix ans, elle finit par tomber dans la fornication, elle prend les biens qui viennent de son mari, qu'il avait mis un long temps et un travail patient à acquérir, et elle les donne à ses adulateurs. Ces sanguinaires séducteurs ravissent les vertus de cette âme malheureuse, ils se précipitent audacieusement sur ses richesses et

precipiens lascivum fecerit auditorem, quid aliud fecit quam basem posuit in omni via ?

« Non es facta ut meretrix congregans mercedes. » *Ezech.* xvi, 31. Videamus meretricem mercedes congregantem, et aliam rursus non congregantem. De hac enim queritur quasi de meretrice non congregante mercedes. Cum videro esse meretricem (a) que non congregat mercedes, et legero ad istam dictum, quia facta sit ut meretrix non congregans mercedes, dicam congregari mercedes esse peccando divitem fieri, peccando gloriam in secularibus comparare, peccando feliciter in mundo agere. Quando per peccatum, ut dixi, ista nascuntur, fornicatur anima et congregat mercedes fornicationis sue, gloriam, divitias et reliqua que in perditionem anime sue conquistavit ; quando vero fornicatur et non agit prospere in secularibus rebus, sed per hoc quod peccavit etiam infeliciter vivit in sæculo, meretrix est non congregans mercedes et contraria faciens, id est fornicariis mercedes ultro tribuens. « Et tu dedisti mer-

(a) Cum videro esse meretricem, etc. *Calene* mss. : Πόρνη ἐστὶ συνάγουσα μισθήματα, ψυχὴ ἰδοῦσα ἑαυτῇ μοιχεύουσαν τὰς ἀντικειμένους διὰ τῆς ἁμαρτίας, ἵνα προσηγορευθῆται ἑαυτῇ τὴν παρὰ ἀδελφότητος, δίκην καὶ πλοῦτον. Meretrix congregans mercedes, et anima est que peccando seipsam congregandam contrariis potestatibus permittit, ut inde apud homines sibi gloriam et divitias parat.

(b) Anima divites facit, etc. *Calene* mss. : Πόρνη ἐστὶ προσδοκῶσα μισθήματα, ψυχὴ τὰς ἰδοῦσας πορνείαν ἐν τῷ ἀκαθάρτῳ διδάσκει, καὶ δίδωσα αὐταῖς μισθήματα, ὑπαργύροντα τὰ ἐκ Θεοῦ δοθέντα αὐτῇ αὐτοῦ, καὶ κατὰ τὰς οὐκ αἰσθητὰς ἐπιτοκίους τὰς θελήμασιν αὐτῶν. Meretrix prærogans mercedes, anima est que voluptatum illicebis voluntatibus serviens,

cedes omnibus amatoribus suis. » *Ezech.* xvi, 33. Nonnumquam anima divites facit (b) amatores suos, latentes in eo quod acciperit mercedes ab ea. Sed dicit mihi auditor : Manifestum expono quomodo fornicetur anima mercedes tribuens de rebus viri sui. Sic enim ait et in presenti, et in aliis frequenter locis sermo divinus, quia sustulerit ea que sunt viri, et dederit meretrix Jerusalem amatoribus suis. Quid est hoc quod largitus est ei vir suus, que postea facta adultera omne quod accepit donat amatoribus suis ? Vir animam sermo Dei est, sponsus amator verus, qui dedit ei castitatem, dedit iustitiam, dedit cætera bona. Quando ergo voluerit anima sequi sollicitudines contrarias, id est, ut planius dicam, decem annis pudice vivens ad extremum fuerit fornicata, accipit bona viri sui, que multo tempore cum labore quaesierat, et dat ea amatoribus suis. Qui sanguinari amatores rapiunt ad se virtutes misere anime, et incedunt factabundi super divitias ejus et dicunt : Abtuli ei decennalem castitatem, eripi ab ea que quin-

ils s'orient : Je lui ai ôté dix ans de chasteté, je lui ai arraché cinq ans de justice, je me suis emparé de toutes ses forces ; Dieu a oublié toutes les bonnes œuvres qu'elle avait faites autrefois, parce qu'elle a été prise dans le péché ; il l'a oubliée, parce qu'elle est devenue notre amie, qu'elle nous a déclaré les secrets qu'elle avait entendus et qu'elle nous a livré tous ses biens, à nous ses poursuivants. Avant cet enseignement, faisons bonne garde pour conserver notre cœur, veillons pour que notre âme ne livre pas à ses adulateurs les biens dont l'a dotée son époux ; bien plus, conjurons notre époux, la parole de Dieu, la vérité, de nous parer d'ornements d'or admirables de variété comme ses préceptes, afin qu'ainsi ornés, nous soyons prêts pour être présentés à l'Époux éternel Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE IX.

*Sur ces paroles :* « Votre mère est une Céthéenne et votre père un Amorrhéen, » jusqu'à : « Elle n'a point tendu la main au pauvre et à l'indigent. » *Ezech.* xvi, 45-49.

Après avoir lu, au début de cette prophétie, le reproche fait à Jérusalem d'avoir, par sa race et son origine venant de Chanaan, un père amorrhéen et une mère céthéenne, à la lecture du passage que je vais essayer d'interpréter maintenant, on pourrait être tenté d'y voir une répétition, les mêmes paroles-deux fois proferées.

quænulli iustitiam, vindicavi mihi fortitudines ejus ; oblitus est omnium honorum ejus Deus que aliquando fecit, quoniam comprehens est in peccato, et oblitus est ejus, quia confessus est nobis amica nostra secreta que audierat, et tradidit omnia bona nobis amatoribus suis. Que discentes, omni custodia servemus cor nostrum, et attendamus nequendo ea que viri sunt tradantur amatoribus suis ; quin potius invitemus sponsum sermonem et veritatem, ut nobis faciat ornamenta aurea variis expressis signis per varia precepta, et ornati effecti prepareremur viro nostro Jesu Christo : cui est gloria et imperium in sæcula seculorum. Amen.

## HOMILIA IX.

*De eo quod dicitur :* « Mater vestra Cethæa, et pater Amorrhæus » *Ibid.* 45 usque : « Et manum egeno et pauperi non porrigebat. » *Ibid.* 49.

Qui legit in principio prophetie Jerusalem quomodo increpata sit quasi habens radicem et generationemem de terra Chanaan, patrem Amorrhæum, matremque Cethæam ; si se legerit etiam hæc que nunc interpretari nitimur, putabit eadem repeti, et nunc sermonem dupliciter predicari. Sed qui diligens lector est,

Une attention plus soutenue, le souci de trouver la signification exacte de la divine Écriture, la comparaison mot pour mot de ce qui avait été dit à ce qui l'est actuellement, font découvrir bientôt une différence qui n'est pas fortuite. Là nous trouvons : « Ta race et ta génération viennent de la terre de Chanaan, » *Ezech.* xvi, 3, ce que nous ne trouvons pas ici, et puis : « Votre père est amorrhéen et votre mère est céthéenne, » ce qui n'est pas même ici, puisque nous lisons là, en premier lieu : « Ton père est amorrhéen, » et en second lieu : « Ta mère est céthéenne, » tandis que l'ordre est à présent. « Votre mère est céthéenne et votre père est amorrhéen, » outre qu'en un cas le discours est fait comme s'adressant à une seule personne, tandis que dans l'autre il semble s'adresser à plusieurs. On l'a bien remarqué ; au début on lit : « Ta mère, » et maintenant : « Votre mère. » Par conséquent, lorsque le péché déborde de toutes parts, que la malice s'étend au loin, que les pécheurs se dérobent pour ainsi dire mutuellement leurs péchés, alors il y a dans un seul pécheur plusieurs pécheurs réunis, et c'est-ce qui est arrivé pour la pécheresse qui n'est plus au début de ses fautes, quand elle n'était pas chargée comme maintenant de crimes sans nombre. A cette occasion, il me paraît utile de faire une courte excursion à côté du sujet actuel, pour étudier la nature du péché et celle de la vertu. Où sont les péchés, là il y a une multitude, là il y a des schismes, là il y a hérésies, là il y a dissensions ; au con-

et ad curam ejus divinæ Scripturæ significantia pertinet, et confert præterita presentibus et verbum verbo componit, videbit differentiam non fortuitam. Ibi quippe « radix, » inquit, « tua et generatio tua de terra Chanaan ; » *Ibid.* 3 ; quod in presenti non dicitur : « Pater tuus Amorrhæus, et mater tua Cethæa ; » quod nunc non significatur. Et iterum ibi primum ponitur : « Pater tuus Amorrhæus ; » secundum : « Mater tua Cethæa ; » hic vero : « Mater vestra Cethæa, et pater vester Amorrhæus. » Ibi quasi ad unum sermo fit, hic quasi ad plurimos. Nec enim, ut superius dixerat, ait, mater tua, sed « mater vestra. » Quando ergo diffunditur peccatum, et longius multia procedit, et peccatores sua inter se peccata discernunt, tunc non peccator unus, verum in uno sunt plurimi, sicuti in exordio quando erat principium deliquendi, nec dum erant tante quantæ nunc sunt multitudines. Unde utile mihi videtur a presenti sermone paululum recedentem naturam considerare peccati atque virtutum. Ubi peccata sunt, ibi est multitudo, ibi schismata, ibi hæreses, ibi dissensiones ; ubi autem virtus, ibi singularitas, ibi unio, ex quo omnium credentium erit cor unum et



traire, où est la vertu, là il y a singularité, là il y a union, et de là vient que tous les fidèles n'avaient qu'un seul cœur et qu'une seule âme. Act. iv, 32. Pour parler plus clairement, le principe de tous les maux est la désagrégation en multitude, et le principe de tous les biens, le resserrement et la réduction des foules à l'unité. Par exemple, pour nous sauver, nous devons tous entrer en communion, pour devenir parfaits dans le même sentiment et dans la même foi et ne former qu'un seul corps et un seul esprit. Si nous sommes tels que l'unité ne nous embrasse pas, si nous disons : « Moi je suis à Paul, moi je suis à Apollon, moi je suis à Céphas, » I Corinth. iii, 4, et si la malice nous partage encore et nous divise, nous n'habiterons point le même lieu que doivent habiter ceux qui tous ne sont qu'un. Comme le Père et le Fils sont un, ainsi ceux qui ont un même esprit se resserrent dans l'unité. Le Sauveur a dit : « Mon Père et moi, nous sommes un ; » Joan. x, 30 ; « Mon Père saint, je vous prie de faire que, comme vous et moi nous sommes un, de même ceux-ci soient un en nous ; » Joan. xvii, 11, 21 ; et nous lisons dans l'Apôtre : « Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge et de la plénitude dans l'unité de Jésus-Christ ; jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité du corps et de l'esprit de Jésus-Christ. » Ephes. iv, 13. Ce qui nous enseigne que de plusieurs la vertu fait un seul, qu'il nous est nécessaire de devenir un par elle et de

animus una. Act. iv, 32. Et ut manifestum dicam, principium malorum omnium est multitudo, principium autem honorum conagustatio, et a turbis in singularitatem redactio : ut puta nos omnes si salvandi sumus, ad unionem, ut perfecti efficiamur in eodem sensu, et in eadem sententia, et simus unum corpus et unus spiritus. Si vero tales simus, ut non nos unitas circumscribat, sed et de nobis dici possit : « Ego quidem cum Pauli, ego vero Apollonis, ego vero Cephas. » I Cor. iii, 4, et adhuc a malitia scindimur atque dividimur, non sumus futuri ubi sunt illi qui redeunt in unionem. Nam ut Pater et Filius unum sunt, sic qui unum spiritum habent, in unionem coarctantur. Ait quippe Salvator : « Ego et Pater unum sumus ; » Joan. x, 30 ; et : « Pater sancte, rogo, ut sicut ego et tu unum sumus, ita et isti in nobis unum sint. » Joan. xvii, 11, 21. Et in Apostolo legitur : « Donec occurramus omnibus in virum perfectum et in mensuram ætatis plenitudinis in unitatem Christi. » Et rursum : « Donec perveniamus omnes in unitatem corporis et spiritus Christi. » Ephes. iv, 13. Ex quo significatur, quia virtus ex pluribus unum facit, et necesse nobis sit unum per eam fieri, et

fuir la pluralité. Ces réflexions nous ont été suggérées parce qu'il est dit au début : « Ton père, ta mère et la racine de la généalogie, » tandis que le texte porte maintenant : « Votre mère et votre père. » Le premier texte ne nous avait pas appris, bien qu'il y fût question du père amorrhéen et de la mère éthéenne, que Jérusalem eût des sœurs ; la prophétie ajoute ici : « Votre mère est éthéenne, votre père est amorrhéen, votre sœur aînée est Samarie ; elle et ses filles qui habitent à votre gauche, et votre sœur plus jeune que vous est Sodome, qui habite à votre main droite. » Ezech. xvi, 43, 46. Comme la vertu me fait enfant d'Abraham, si je vis selon ses préceptes, puisque celui qui fait les œuvres d'Abraham est enfant d'Abraham, de même les vices me font enfants du diable, parce que « qui-conque commet le péché est né du diable. » I Joan. iii, 8. La vertu fait aussi que j'ai pour frère Jésus-Christ, en sorte que si je suis homme de bien et de bonnes mœurs, il dise à son Père : « Je raconterai votre nom à mes frères, je vous chanterai au milieu de l'Eglise. » Psal. cxi, 23. Et à celle qui pouvait annoncer ses paroles, il parle ainsi : « Allez et dites à mes frères. » Joan. xx, 17. Comme la vertu fait de Jésus Notre-Seigneur mon frère, la malice a, elle aussi, des frères nombreux qui sont les pécheurs, et elle en fait mes frères en croissant en moi. Lorsque Jérusalem entrait dans la voie de l'iniquité, elle n'avait encore pour sœurs ni Samarie ni Sodome ; lorsqu'elle se fut avancée dans le crime, comme

fugere multitudinem. Et hæc quidem dicta sunt, quia in præterita lectione conscriptum est : « Pater tuus, et mater tua, et radix generationis tuæ ; » in præsentem vero : « Mater vestra » et « pater vester. » Ibi non didicimus, licet fuerit sermo de patre Amorrhæo, et de matre Cethæa, sorores habere Jerusalem ; hic vero addidit : « Mater, » inquit, « vestra Cethæa, et pater vester Amorrhæus, et soror vestra senior Samaria, hæc et filie ejus que habitata in sinistris tuis, et soror tua junior que habitata a dextris Sodoma. » Ezech. xvi, 43, 46. Quomodo virtus me facit filium Abraham, si secundum eam vixerò, opera quippe Abraham faciens, filius est Abraham ; sic vitia faciunt me filium diabolis. « Omnis enim qui facit peccatum, ex diabolo natus est. » I Joan. iii, 8. Virtus me facit etiam fratrem habere Christum, ut cum bonus ac bene moratus fuero, dicat Patri suo : « Narrabo nomen tuum fratribus meis, in media Ecclesia cantabo te. » Psal. cxi, 23. Et loquitur ad eam que nuntiare poterat verba ejus : « Vade et dic fratribus meis. » Joan. xx, 17. Quomodo autem virtus fratrem mihi facit Dominum Jesum, ita malitia plurimos fratres acquirit, et hos peccatores, et hæc ipsa tunc mihi fratres generat

la prophétie vient de le raconter, elle prit place entre deux sœurs, Samarie plus âgée et Sodome plus jeune. Quelles sont ces deux sœurs de la pécheresse Jérusalem ? Le schisme et la séparation du peuple firent Samarie. Au temps où les dix tribus se séparèrent en disant : « Nous n'avons rien de commun avec David, nous n'avons pas d'héritage à espérer du fils de Jessé, » III Reg. xii, 16, deux vœux d'or furent établis par Jéroboam et Samarie devint scission et ce schisme augmenta encore après la captivité des dix tribus, quand ceux qui sont appelés Samaritains furent envoyés comme gardes dans la terre d'Israël par le roi d'Assyrie. Sumer, en langue hébraïque, veut dire gardien. Ainsi, comme j'avais commencé de le dire, Samarie n'est pas encore ma sœur, tant que je suis loin des péchés ; mais, après que j'ai péché, deux sœurs me viennent, Samarie, comme mon aînée, et Sodome, comme plus jeune. De qui sont-elles les figures ? Recherchons-le. A tous ceux qui promettent les paroles divines, et n'ont pas en eux la vérité de la prédication comme ils l'avaient promis, l'Écriture donne le nom figuré de Samarie. « Malheur à vous qui méprisez Sion et qui mettez votre confiance en la montagne de Samarie, vous qui avez vendangé comme princes des peuples ! » Amos. vi, 11. Comme s'il disait : Malheur à ceux qui méprisent l'Eglise, et qui mettent leur confiance dans l'arrogance et les

cum creverit. Si quidem quando exordium erat peccatricis Jerusalem, necdum ei erat germana Sodoma ; cum vero processit in scelere, ut præteritus sermo monstravit, effecta est media duarum sororum, senioris Samarie et junioris Sodome. Quæ sunt iste duæ sorores peccatricis Jerusalem ? Schisma et separatio populi fecerunt Samaritaniam. Si quidem eo tempore cum decem tribus cessarent, dicentes : « Non est nobis pars in David, nec sors in filio Jesse, » III Reg. xii, 16, tunc duæ vacca aureæ constitutæ sunt a Jeroboam, et facta est Samaria scissio ; quæ magis post captivitatem decem tribuum crevit, quando custodes ab Assyrîis ad Israël terram missi sunt qui vocantur Samaritanæ. Sumer enim « custos » interpretatur lingua Hebræorum. Ergo, ut dicere cœperam, necdum soror mea est Samaria, quandiu a peccatis longo sum ; quando vero peccavero, crescent mihi duæ sorores, senior Samaria, et junior Sodoma. Quæ ejus figuram habere consideremus. Quicumque promittunt verba divina, et non sicut pollicentur habent in se prædicationis veritatem, hi in Scripturis figuratè Samaria nominantur. « Væ, » inquit, « sperentibus Sion, et fidentibus in monte Samarie ! vindemias principibus gentium. » Amos. vi, 1. Quasi dixerit : Væ his qui sperant Ecclesiam, et confidunt super arrogantiam et verbis tumulentibus

paroles creuses des hérétiques ! C'est là ce qui est mépriser Sion et mettre sa confiance dans la montagne de Samarie. Si nous aussi, enfants de l'Eglise, nous péchons, les hérétiques, dans la perversité de leurs dogmes, ne sont plus étrangers pour nous ; car la foi de celui qui pêche est une foi mauvaise. Si nous avons une conduite mauvaise, Sodome est notre sœur. Sodome, ce sont les infidèles. C'est ainsi que nos égarements nous rendent frères des hérétiques et des infidèles, parce que Samarie veut dire hérésie et Sodome incréduité. Or, Samarie habite à la gauche de la pécheresse Jérusalem, et Sodome à la droite, et elle est à droite, parce que son péché est moins déshonorant, en ce qu'il est commis ouvertement. Quant à Samarie, elle n'est pas loin non plus, à la gauche. Dieu réprimande Jérusalem, l'âme qui a marché avec ses sœurs et leurs filles dans la voie de toutes les iniquités, et qui est allée si loin qu'en comparaison de ses abominations leurs iniquités ont paru de la justice. De là l'utilité de connaître les iniquités de Sodome, afin que cette instruction me mette en garde contre elles et que je ne sois pas pris pour les avoir ignorées.

« Voici quelle a été l'iniquité de Sodome, votre sœur. » Quelle est-elle ? « L'orgueil. Elle et ses filles étaient rassasiées de pain dans le sein d'une abondance inépuisable, et elle ne recevait pas la main du pauvre indigent. » Ezech. xvi, 49.

hæreticorum. Hoc enim est spernere Sion et confidere in monte Samaria. Si ergo peccamus et nos ecclesiastici, non sunt a nobis alieni hæretici in dogmatum pravitate. Male enim credit quicumque peccat. Si conversationem malam habemus, Sodoma soror nostra est. Gentiles quippe sunt Sodoma. Atque ita fratres sumus hæreticorum atque gentium quando delinquimus, quia Samaria accipitur in hæresi, et Sodoma in gentilitate. Habitat autem a sinistris peccatricis Jerusalem Samaria, a dextris Sodoma. Honorabilis quippe apud eam peccatum est quod factum committitur, et ideo a dextris ejus Sodoma est. Rursumque nec Samaria longe est, quia a sinistris ejus commemoratur, et inceptatur qui ambulaverit cum filibus et sororibus suis in omnibus iniquitatibus, et in tantam ambulaverit, ut comparatio delictorum ejus illarum iniquitates fecerit justitiam. Unde oportet agnoscere iniquitates Sodomorum, ut edoctus custodiam me ab eis, ne capiar ignoratione, quæ sunt iniquitates Sodomorum.

« Verumtamen iniquitates Sodome sororis tuæ. » Quæ iniquitas ? « Superbia. In saturitate panum, et in abundantia affluente ipsa et filie ejus, et manum pauperis indigentis non suscipiebant. » Ezech. xvi, 43. Quod inæqualis sint peccata Scripturis utentibus nulli dubium est. Alia quippe magna, alia minora ab



Que les péchés sont inégaux entre eux, cela ne fait doute pour aucun homme au courant des Ecritures, qui enseignent qu'il y en a de grands et qu'il y en a de petits. Puisqu'ils sont inégaux, depuis les plus légers jusqu'aux plus graves, peut-être se demandera-t-on quel est entre tous le plus grand, et en général on regarde comme le plus grand, ou la fornication, ou l'impureté, ou toute autre infamie libidineuse. Ces péchés, il est vrai, sont des plus abominables, des plus fétidissants; mais ils ne le sont pas à l'égal de celui que l'Écriture condamne ici comme le plus énorme de tous, et contre lequel nous devons surtout nous défendre. Quel est donc ce péché plus monstrueux que tous les autres? Assurément, celui qui a occasionné la chute du diable lui-même. Et quel est ce péché qui le précipita du haut d'une gloire si sublime, ce qui fait dire à l'Apôtre que « celui qui s'élève tombe dans la même condamnation que le diable? » *1 Tim. iii, 6*. La présomption, l'orgueil, l'arrogance, voilà le péché du diable, et pour ce crime, il fut chassé du ciel sur la terre. De là vient que « Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles, » *Jac. iv, 6*. « Pourquoi » donc « la terre et la cendre s'enorgueillissent-elles, » *Eccli. x, 9*, au point que l'arrogance élevant l'homme, il oublie ce qu'il sera, dans quel vase fragile il est contenu, au sein de quelles ordures il est plongé et quelles immondices il rejette à tout instant hors de son corps? Que dit, en effet, l'Écriture? « Comment la terre et la cendre osent-elles enfler d'orgueil? L'homme

his esse dicuntur. Cum autem sunt inæqualis, hoc est parva, vel maxima, forsitan aliquis inquirat quod inter universa peccata sit majus; et proclive suscipitur, omnium peccatorum esse majus, sive fornicationem, sive immunditiam, sive quomodocumque libidinis inquinamentum. Sunt quidem et ista vere abominabilia atque polluta, sed non talia quale hoc quod nunc ab Scriptura quasi majus omnium condemnatur, & quo nos observare debemus. Quod ergo est peccatum majus omnibus peccatis? Utique illud propter quod et diabolus corruit. Quod est hoc peccatum in quo tanta sublimitas cecidit, ut « cecidit in iudicium incidit diaboli? » *1 Tim. iii, 6*? ait Apostolus. Inflatio, superbia, arrogantia peccatum diaboli est, et ob hæc delicta ad terras migravit de celo. Unde « Deus superbia resistit, humilibus autem dat gratiam? » *Jac. iv, 6*. Et « quid superbi terra et cinis, » *Eccli. x, 9*, ut homo arrogantia subleventur oblitus quid erit, et quam fragili vasculo contineatur, et quibus stercorebus immersus sit, et qualia semper purgamenta de sua carne projiciat? Quid enim ait Scriptura? « Quid superbi terra et cinis? » et : « In

a rejeté pendant sa vie même ses propres entrailles. » *Ibid. 9, 10*. L'orgueil est le plus grand de tous les péchés, et le principal crime du diable lui-même. S'il arrive que l'Écriture décrie les péchés du diable, elle les fait tous découler de la source de l'orgueil. Écoutons son langage : « J'agirai dans la force de mon bras, et, par la lumière de ma sagesse, j'effacerai les bornes des peuples; je me nourrirai de leur force, j'ébranlerai les cités remplies d'habitants, je prendrai dans ma main tout l'univers comme un nid, et j'emporterai tous les peuples comme des œufs brisés. » *Isa. x, 13, 14*. Voilà ses discours. Quel orgueil! quelle arrogance! Il parle de l'univers comme d'un néant devant lui; et cette jactance, tous ceux qui sont enflés d'orgueil l'ont comme lui. Et les aliments de l'orgueil? Ce sont les richesses, les dignités, la gloire de ce monde. Souvent le rang sacerdotal et le grade lévitique sont une cause d'orgueil pour celui qui juge mal ce que c'est qu'être investi d'une dignité dans l'Église. Combien qui, ayant été établis prêtres, ont mis en oubli l'humilité, comme s'ils avaient été ordonnés pour cesser d'être humbles! Ils auraient dû, au contraire, s'attacher davantage à suivre l'humilité, par cela même qu'ils avaient obtenu une éminente dignité, l'Écriture disant : « Humiliez-vous d'autant plus vous-même que vous serez plus grand, » *Eccli. iii, 20*, et cette humilité vous rend cher à tous, votre tête n'en a que plus de noblesse dans son élévation; on vous a établi chef, ne vous en élevez point, soyez parmi eux comme

vita ejus projecit interanea ejus. » *Ibid. 9, 10*. Superbia peccatis omnibus major est, et ipsius diaboli principale peccatum. Si quando Scriptura diaboli peccata describit, invenies ea de superbia fonte manantia. Ait quippe : « Viribus faciam, et sapientia intellectus auferam fines gentium, et fortitudine eorum depascam, et commovebo civitates que inhabitantur, et orbem terrarum universum comprehendam ut nidum, et quasi contracta ova auferam. » *Isa. x, 13, 14*. Vide sermones ejus, quomodo superbi sint, quomodo arrogantes, et universa pro nihilo ducat. Tales sunt omnes jactationes et superbia inflati. Materia superbie, divitiæ, dignitas, gloria secularis. Frequenter causa superbie est ei qui ignorat habere ecclesiasticam dignitatem, sacerdotalis ordo et leviticus gradus. Quanti presbyteri constituti oblitus sunt humilitatis : quasi idcirco fuerint ordinati, ut humiles esse desiderarent. Quin potius humilitatem sequi debuerant, quia dignitatem fuerant consecuti, dicente Scriptura : « Quanto magnus fueris, tanto humilia te ipsum. » *Eccli. iii, 20*. Et dilectum Synagoga le facit, nobilissimum

l'un d'entre eux. Il faut être humble, il faut s'abaisser, il faut fuir l'orgueil, source de tous les maux. Considérez dans l'Évangile de quelle condamnation sont frappés l'orgueil et la jactance du pharisien. Il se tenait debout, ce pharisien, et il priait ainsi en lui-même : « Mon Dieu, je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes, adultères, ni même comme ce publicain. Je jeûne deux fois la semaine. » *Luc. xviii, 11*. Le Publicain, au contraire, humblement et modestement retiré au loin, n'osait même pas lever les yeux et le soupirait : « Mon Dieu, ayez pitié de moi qui suis un pécheur. » *Ibid. 13*. Or, ce publicain s'en retourna chez lui justifié; non pas simplement justifié, mais justifié en comparaison du pharisien. Il faut toujours observer avec le plus grand soin, dans toute Écriture, l'expression, l'ordre et la liaison des idées. Autre chose est être justifié, autre chose être justifié en comparaison d'un autre. Il en est du publicain justifié en regard du pharisien, comme de Sodome et de Samarie justifiées en comparaison de la criminelle Jérusalem. C'est ainsi que chacun de nous, au jour du jugement, sera justifié en comparaison de l'un et condamné en comparaison de l'autre. Quoique nous soyons justifiés en comparaison d'un autre, cette justice est moins près de l'éloge que du blâme. Par exemple, s'il se trouve que je sois chargé des péchés de Sodome, et

qu'on me mette en parallèle avec un homme deux fois plus criminel, je suis justifié sans doute, mais non pas en tant que juste, et seulement en comparaison de celui qui a commis des crimes plus grands; je suis jugé être juste, et je suis pourtant bien loin de la justice. Malheur à l'homme qui n'est que justifié en comparaison de beaucoup de pécheurs! Bienheureux, au contraire, celui dont la comparaison avec les justes fait éclater la justice! L'Écriture, dans ses louanges, l'appelle meilleur entre les bons, et dit de lui, par exemple : Nul n'a eu en présence du Seigneur une vie aussi droite qu'un tel ou qu'un tel autre; nul n'a célébré la Pâque comme Josias. Ici, il y a comparaison entre justes, et celui-là est un vrai juste qui mérite d'être justifié de la sorte. Plaise à Dieu que moi-même, mis en parallèle avec les sages, je sois estimé sage, et mis en parallèle avec les justes, je sois estimé juste! Je ne veux point être justifié d'après les méchants, une telle justification étant une condamnation véritable.

J'ai dit tout cela par anticipation, parce que, dans le contexte de la lecture de ce jour, on trouve ces mots : « Vous avez justifié vos sœurs dans toutes les iniquités que vous avez faites. » *Ezech. xvi, 51*. Et, en effet, les iniquités de Jérusalem ont fait paraître justes Samarie et Sodome. « Dans toutes les iniquités que vous avez faites, vous les avez montrées plus justes que

tate caput tuum; decem te instituerunt, noli elevari, noli fieri in eis quasi unus ex ipsis. Oportet humilem, oportet esse dejectum, oportet fugere superbiam malorum omnium caput. Considera Evangelium quali condemnatione Pharisæi superbia et jactatio feriatur. Stabat Pharisæus et talia intra se orabat : « Deus, gratias ago tibi, quia non sum ut ceteri homines, raptores, iniqui, adulteri, et ut iste publicanus. Jejuno bis in Sabbato. » *Luc. xviii, 11*. At vero publicanus humiliter et mansuete longius stans non erat ausus neque oculos levare, et dicebat : « Propitius esto, Deus, mihi peccatori. » *Ibid. 13*. Et descendit in domum suam publicanus justificatus. Non simpliciter justificatus; sed justificatus comparationis Pharisæi. Observandus quippe est diligentissime omnis Scriptura sermo, ordo, junctura. Aliud est justificari, aliud ex alio justificari. Simile est publicanum a Pharisæo justificatum fuisse, illi quod Sodoma et Samaria ex comparatione peccatricis Jerusalem justificata sunt. Et necesse est nos id scire, quia unusquisque nostrum in die iudicii ab alio justificetur, et ab alio condemnatur. Etiam cum fuerimus justificati ex alio, justitia illa non tam laudis quam criminis loco ponitur. Utopia si inventus fuero

Sodomitica habere peccata, et alius probratior in medium qui duplixa scelera commiserit, justificor quidem, sed justificor non ut justus, verum ut ex comparatione ejus qui plura commisit, iudicor justus, cum a justitia longe sim. Va illi homini qui a multis peccatoribus justificatione iustorum justus ostenditur! Invenimus in Scripturae laudibus positum, bonis esse meliorem : ut puta nullus sic fecit rectum ante faciem Domini, ut ille, et ille, nullus sic Pascha celebravit ut Josias. Ex quo ostenditur comparationem fieri iustorum, et illum vere esse justum qui sic justificari mereatur. Utinam et ego collatas sapientibus sapiens reperiar, et justis iudicor justus! Nolo quippe justificari ab iniquis, quia talis justitia criminosa est.

Hæc anticipans locutus sum, quis in his que lecta sunt dicitur : « Justificasti sorores tuas in omnibus iniquitatibus tuis quas fecisti. » *Ezech. xvi, 51*. Justificasti sunt enim Samaria et Sodoma ex iniquitatibus Jerusalem. « In omnibus iniquitatibus tuis quas fecisti justificasti illas super te. » Idcirco diligentius attendamus, ut possimus agnoscere omnes nos in die iudicii a peioribus nostris justificandos, et rur-



vous. » Appliquons donc notre attention à reconnaître que nous devons tous, au jour du jugement, être justifiés par ceux qui seront pires que nous, pendant que nous-mêmes nous justifierons d'autres âmes. Il n'y en a qu'un seul qui est justifié au-dessus de tous et qui ne justifie personne. Sodome, par exemple, est justifiée par Jérusalem, qui a commis des crimes plus abominables, et Jérusalem, à son tour, peut être justifiée par quelqu'autre cité plus corrompue qu'elle. De même, beaucoup seront justifiés en comparaison de l'Antéchrist, en ce que leurs iniquités et leurs crimes seront moindres; mais pire encore est le démon, et, comme on dit, malheureux ceux qu'il justifie! quand cependant il ne justifie pas son père, qui est reconnu de beaucoup plus scélérat que lui. Pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, il est justifié, selon la dispensation de la chair qu'il porta autour de lui pour notre salut, par Abraham, par Isaac, par Jacob et par les autres Prophètes. Puisque en le comparant à tous les justes, à tous les Prophètes, à tous les saints quels qu'ils soient, on trouve tout l'opposé de ce qui est dit de Sodome et de Jérusalem, je glorifie davantage notre Sauveur. Voici ce que je veux dire, et, avec l'aide de Dieu accordé à vos prières, je vais en donner l'explication d'après les Ecritures: Sodome commit le péché, Samarie pécha aussi, Jérusalem se couvrit d'iniquités; mais les péchés moindres sont justifiés par les péchés

plus grands, l'exemple de Sodome justifiée par sa sœur le prouve. Or, de même que l'iniquité justifie, de même parfois la justice condamne. Attendez un peu, je vous prie, jusqu'à ce que vous ayez appris comment il est dit que la justice condamne. Mon iniquité est justifiée en comparaison d'une iniquité plus grande; par contre, ma justice est réputée iniquité en regard d'une justice plus étendue. De là le mot de l'Écriture: « Nul homme vivant ne sera trouvé juste devant lui. » *Psalm. cxlii*, 2. Quelque juste qu'ait été Abraham, et Moïse, et tout héros de sainteté quel qu'il soit, comparés à Jésus-Christ, ils ne sont pas justes; leur lumière et côté de sa lumière n'est que ténèbres. Comme la lumière d'une lampe perd son éclat aux rayons du soleil et paraît ténébreuse comme toute autre matière obscure, ainsi bien que la lumière de tous les justes brille devant tous les hommes, pourtant elle ne brille pas devant Jésus-Christ. « Que votre lumière brille, » mais non pas simplement; « qu'elle brille devant les hommes, » *Math. v*, 16. Devant Jésus-Christ, la lumière des justes est éclipée. Comme la clarté de la lune et l'éclat des astres du ciel resplendissent à leur place avant le lever du soleil, et sont effacés dès qu'il paraît, ainsi la lumière de l'Église comme celle de la lune, resplendit, avant que se lève la vraie lumière du soleil de justice, et brille devant les hommes, mais ne sera que ténèbres quand Jésus-Christ sera venu. Ailleurs

sum a nobis alios justificari. Unus solus est qui justificatur ab omnibus, et ipse nullum justificat. Utopia Sodoma justificatur ab Jerusalem, quia ab se sceleratiora commisit, et forte Jerusalem ab illa aliqua que se pejor est civitate. Sic est quidam justificandus ab Antichristo, qui ad illum comparatur, et illius iniquitate ac sceleribus minor reperitur. Pessimus vero demon est, et, ut aiunt, miser qui ab illo justificatur; forte et pater illius ab eo non justificatur, multo illo sceleratior reprobatus. Dominus vero meus Jesus Christus justificatur juxta dispensationem carnis quam ob nostram salutem circumtulit, ab Abraham, ab Isaac, ab Jacob, et a reliquis prophetis. Quando enim omnibus justis et prophetis, ac beatis quibusque in comparationem missis invenitur contrarium huic quod dicitur de Sodoma et Jerusalem, magis gloriose Salvatorem nostrum. Quod autem dico istiusmodi est, et Deo largiente orantibus vobis præbebo de Scripturis explanationem. Fecit Sodoma peccatum, Samaria quoque peccavit, iniquitatibus obruta est Jerusalem; sed minor peccata a majoribus justificantur, sub exemplo quo Sodoma justificatur a sorore sua Jerusalem. Quomodo igitur iniquitas justificat, sic condemnat

aliquando justificat. Verum, queso, exspecta paulisper, donec docearis quemadmodum dicatur condemnare justitia. Iniquitas mea justitia est comparatione majoris iniquitatis. Sic et justitia mea ex comparatione multiplicis justicie iniquitas reputatur. Propterea « non justificabitur in conspectu tuo omnis vivens. » *Psalm. cxlii*, 2. Fuerit licet justus Abraham, et justus Moyses, justus unusquisque illustrum virorum; sed ad comparationem Christi non sunt justii. Lux eorum cum ejus luce composita tenebræ reperiuntur. Et quomodo lumen lucerne ad solis radios obscuratur, et velut alia quedam circa materies contenebrescit; sic licet fulgent justorum omnium lumen ante homines, non tamen fulget ante Christum. « Luceat quippe lumen vestrum, » non simpliciter dictum est, sed « luceat ante homines. » *Math. v*, 16. Ante Christum non potest lumen fulgere justorum. Ut splendor lune et vicentia cœli sidera, priusquam sol oriatur, in stationibus suis rutilant, orto vero sole absconduntur; sic lumen Ecclesie ut lumen lune, priusquam oriatur lumen illud verum solis justitie, resplendet, et clarum est ante homines; cum autem Christus venerit, ante eum contenebrescit. Dicitur et alibi: « Lux in tene-

il est dit aussi: « La lumière brille dans les ténèbres. » *Joan. i*, 5. Quelle est cette lumière qui brille dans les ténèbres? La lumière des justes. Et dans quelles ténèbres? Là où « nous avons à combattre contre les princes de ces ténèbres. » *Ephes. vi*, 12. Quiconque méditera avec soin et longuement sur ces vérités, ne saurait s'enfler d'orgueil en voyant que sa lumière est réputée ténèbres en comparaison d'une lumière plus grande. Qu'est-ce que ma justice, quand même je deviendrais l'apôtre Paul? ma chasteté, serais-je Joseph? ma force, égalerais-je Judas Machabée? ma sagesse, alors même que je serais semblable à Salomon, en comparaison de Dieu et de ceux qui sont meilleurs que tous ceux-là? Ainsi, comme nous avions commencé de le dire, l'iniquité justifie, et la justice des autres condamne par la comparaison: « De sorte, est-il dit à Dieu, que vous serez reconnu juste dans vos paroles, et que vous demeurerez victorieux lorsqu'on jugera de votre conduite. » *Psalm. l*, 9. Si Dieu veut me sauver, il ne me fait pas entrer en jugement avec sa lumière; s'il veut que je sois sain et sauf, il ne produit pas la lumière de son Christ, sans quoi il aurait à me punir; il produit la lumière de justes moindres, il me compare ceux qui me sont inférieurs. Plus seront grands et bons ceux qu'il mettra en parallèle, et plus je serai juste, s'ils sont trouvés moindres que moi. Il faut entendre semblablement cette sentence de l'Apôtre: « Le soleil a sa gloire, qui diffère de la gloire

de la lune, comme la gloire de la lune diffère de la gloire des étoiles, et entre les étoiles, l'une est plus éclatante que l'autre; il en arrivera de même dans la résurrection des morts. » *I Corinth. xv*, 41, 42. Par exemple, tel astre éclaire et resplendit, non pas en comparaison d'une étoile plus brillante, mais d'une autre qui l'est moins. Qui de nous peut briller à l'égal de la lune? qui peut resplendir de la lumière d'un astre plus éclatant? Selon ce qui est écrit en Daniel: « Ils luiront comme des étoiles pendant toute l'éternité. » *Dan. xii*, 3.

Il était nécessaire de discuter ces matières, pour nous porter à nous éloigner de l'orgueil, parce que le péché de Sodome est l'iniquité de l'homme orgueilleux. D'où naît l'orgueil de Sodome, sœur de Jérusalem coupable, et quelles racines il a, le texte le déclare: « Elles étaient rassasiées de pain dans une abondance inépuisable. » *Ezech. xvi*, 49. Au pied de la lettre, l'abondance fut autrefois grande à Sodome. Leur territoire était semblable au paradis de Dieu, fertile comme la terre d'Égypte. Si du sens littéral nous nous élevons au sens mystique, afin de voir comment l'orgueil de Sodome s'évanouit au milieu de la satiété des pains et de l'abondance, nous ferons notre profit de la leçon donnée et pour le gouvernement de la vie, et pour la correction de certains vices plus grands, par des moyens plus énergiques. Rappelons d'abord le fait qu'on nous lisait il y a plusieurs jours, du riche vêtu de fin lin et de pourpre et se

bris luere. » *Joan. i*, 3. Que est illa lux que luere in tenebris? Justorum lux in tenebris luere. In quibus tenebris? Ubi est nobis certamen adversus rectores tenebrarum istarum. » *Ephes. vi*, 12. Hæc qui diligentius longiusque discussierit, non poterit inflari, videns lumen suum ad comparationem majoris luminis tenebras reputari. Quid est justitia mea etiamsi Paulus apostolus flam? Quid castitas, etiamsi Joseph? Quid fortitudo, etiamsi Judas Machabeus existant? Quid alia virtus sapientie, etiamsi Salomon appaream, ad comparationem Dei et ad eorum qui meliores sunt? Ergo, ut dicere cœperamus, iniquitas justificat, et justitia aliorum comparatione condemnat. Idcirco: « Ut justificeris sermonibus tuis, et vincas cum judicaris, » *Psalm. l*, 6, dicitur ad Deum. Si me vult salvare Deus, non affert in judicium lumen suum; si vult esse incolumem, non defert lumen Christi sui; alioquin puniet me; defert vero lumen minorum, comparat mihi inferiores quosque. Quanto amplius majores mihi melioresque contulerit, tanto plus justus ero, si illi a me reperi fuerint minores. Stimulæ est illud intelligere, quod ab Apostolo dicitur: « Alia gloria solis, alia gloria lune,

alia gloria stellarum; stella enim a stella differt in claritate; sic resurrectio mortuorum. » *Cor. xv*, 41, 42. Verbi gratia, fulgens et illud sidus, non in conspectu lucidioris stellæ, sed obscurioris, micat. Quis nostrum potest ad instar fulgere lumen? Quis lucidioris siderum corsuare lumen? Secundum id quod scriptum est in Daniele: « Fulgebunt sicut stellæ in sæcula. » *Dan. xii*, 3.

Et hæc quidem necessario disputamus, ut procul a superbia recedamus: Sodomiticum quippe peccatum est superbi iniquitas. Hæc Sodomorum sororis tue superbia unde nascatur, et quæ habeat radices, adjungit: « In saturitate panum, et in abundantia affuebant. » *Ezech. xvi*, 49. Si soli litteræ attendas, multa abundantia antiquius in Sodomis fuit. Erat quippe terra eorum ut paradisi Dei, et ut terra Egypti. Si autem a carnali intellectu ad spiritalem consunderis, ut videas quomodo superbia Sodomorum in saturitate panum et in abundantia fluxerit, utilitatem capies et ad vitæ officium, et ad aliam quædam majora majoribus corrigenda. Proponamus primum id quod ante multos dies lectum est, divitem vestitum hyssopum et purpura quotidie deliciis luxuria-



plongeant chaque jour dans la joie, les délices et la luxure, et de Lazare couvert de l'infecte pourriture de plaies pleines de vers et demandant comme un soulagement à sa faim les miettes qui tombaient de la table du riche. *Luc. xvi.* Cet exemple vient ici fort à propos pour montrer dans tout son jour l'iniquité de ce riche. Il était opulent, comblé de jouissances. L'Écriture ne l'accuse pas de la possession de richesses mal acquises; elle ne lui reproche pas de les avoir prodiguées à des prostituées, d'avoir été homicide ou d'avoir commis quelque autre crime; mais, que l'on considère ce qui est écrit dans Ezéchiel et dans l'Évangile, et l'on verra que de tous ses péchés le plus grand fut l'orgueil: rassasié de pain et comblé de tous les biens, il n'eut pas un mouvement de compassion pour celui qui gisait devant sa porte, rongé par ses plaies; au contraire, son mépris de la pauvreté l'enfla d'un tel orgueil qu'il n'eut aucun égard ni aux souffrances de ses inférieurs, ni aux droits de l'humanité, oubliant que rien de ce qui est humain ne doit être étranger à l'homme et qu'il devait avoir compassion des calamités d'autrui, comme étant pétri de la même terre. Ce riche est donc, lui aussi, un habitant de Sodome, on ne saurait en douter, puisque son péché, comme celui de Sodome, fut l'orgueil au milieu de la satiété et de l'abondance. Et cet orgueil de Sodome, elles l'imitent toutes les

que letantem, et Lazarum vulnerum tæbe et verminum pedore confectum, quærentem solatium famis carnicæ que de mensa ejus decidebant. *Luc. xvi.* Opportune autem nunc in hunc locum exemplum istud incidit, ut perspicuum fiat quæ iniquitas dicitur fuerit. Locuples erat, abundabat deliciis. Non enim accusavit eum Scriptura, quasi divitiis in iniquitate possederit; non eum criminatus est sermo divinus, quod meretricibus dedit; non homicidam, aut aliud quodcumque scelèrum facientem. Sed si consideres hoc quod in presenti scriptum est, et illud quod in Evangelio dicitur, videbis quia et illius maximum peccatum inter universa peccata superbia fuerit: in saturitate panum et in abundantia effluens non habuit misericors affectum ad eum qui ante portas suas conterritus ulceribus jacebat; sed in tantam superbiam elatus est despicens pauperem, ut non computaret neque inferiorum supplicia, neque communia humanitati jura, quia oporteret hominem humanam sapere, et in alienis calamitatibus pro simili conditione sui quodammodo misereri. Est igitur et dives ille Sodomitæ. Si enim talia erant peccata Sodome, ut in saturitate panum et in abundantia fuerit, talis autem est et dives qui in Evangelio describitur, nulli dubium quin dives ille Sodomitæ sit.

âmes arrogantes, filles de Sodome, qui mettent en oubli cette maxime: « Quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé. » *Luc. xviii, 14.*

« Tel était son péché et celui de ses filles. » *Ezéch. xvi, 49.* Vient ensuite un autre péché de Sodome, qu'il ne faut pas taire, de peur que nous ne tombions sous la même accusation. « Elle ne recevait pas la main du pauvre et de l'indigent. » Étudions avec soin cette énumération des péchés de Sodome. Moi-même, si je ne soulage pas la main du pauvre et de l'indigent dans la mesure de mes forces, je commets un péché de Sodome. Puis encore une nouvelle accusation: « Elle se glorifiait orgueilleusement. » *Ibid. 30.* La jactance de la vaine gloire est aussi un crime de Sodome. Or, il y a les péchés de l'Égypte comme il y a ceux de Sodome; il y a les péchés de Babylone, les péchés de l'Assyrie, les péchés de Moab, les péchés d'Ammon. « Qui a la sagesse pour comprendre ces merveilles? qui a l'intelligence pour les pénétrer? » *Osé. xiv, 10.* Toutes les fois que nous lisons dans l'Écriture le récit de la ruine de Sodome, au lieu de nous écrier: Malheureux habitants de Sodome, dont la terre ne porte plus désormais de fruits; malheureux et bien à plaindre, pour avoir eu un destin si terrible et si cruel! faisons mieux: tournons ce récit contre nos cœurs, sondons nos reins et nos pensées,

Quomodo autem Sodoma et filia Sodomorum superba fuerunt, tales sunt arrogantes animæ et filie Sodomorum quæcumque nesciunt dictum: « Omnis qui se exaltat, humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur. » *Luc. xviii, 14.*

« Hoc erat ei et illabus ejus. » *Ezéch. xvi, 49.* Dehinc sequitur aliud Sodome delictum, quod debemus dicere, ne in simili crimine reperiamur. « Et manum pauperis et egenis non suscipiebat. » *Ibid.* Considera diligenter enumerationem peccatorum Sodome. Ego ipse si juxta vires meas manum pauperis et egenis non adjuvero, Sodomitæ habeo peccatum. Sequitur alia accusatio. « Et superbe gloriabatur. » *Ibid. 30.* Et jactatio gloriæ Sodomitæ crimen est. Sunt autem quedam Ægyptiæ peccata, quedam Sodomitica; sunt alia Babylonica, alia Assyria, alia Moabitica, alia Ammonitica. « Quis sapiens et intelliget ista? aut quis intelligens et agnoscat ea? » *Osé. xiv, 10.* Quotiescumque legitimus ea quæ de Sodomorum subversione descripta sunt, non dicamus: Miserabiles Sodomitæ, quorum ulterius factus terra non affert, miserabiles multumque plangendi, qui tam legubria et tam dira perpeSSI sunt: quin potius convertamus hunc in corda nostra sermonem, scrutemur renes et cogitationes nostras, et tunc videbi-

et nous reconnaitrons alors que cette Sodome que nous plaignons est au-dedans de nous-mêmes, et que les péchés de Sodome, de l'Égypte et de l'Assyrie, que l'Écriture énumère en les châtiant, habitent en nous. J'ai promis plus haut que je dirais quelque chose de plus grand d'après l'Écriture. Voici ce que la loi dit à Sodome, criminelle au milieu de la satiété, de l'abondance, des délices et des péchés de cette sorte: « Prenez bien garde, de peur qu'après que vous aurez mangé et que vous vous serez rassasié, que vous aurez bâti de belles maisons, que vous aurez eu de grands troupeaux de brebis et de bœufs et de l'or et de l'argent en abondance, vous ne vous souveniez plus du Seigneur votre Dieu; » *Deut. vni, 14;* et ailleurs: « Il a mangé, il a bu, il s'est rassasié, et quand il a été lourd d'embonpoint, ce peuple, que Dieu chérissait, s'est révolté contre lui. » *Deut. xxxii, 15.* Salomon tient le même langage dans les Proverbes: « Seigneur, donnez-moi seulement ce qui sera nécessaire et suffisant pour vivre, de peur qu'étant rassasié, je devienne menteur et dise: Qui me voit? ou que pressé par la pauvreté, je dérobe et viole le nom de Dieu par un parjure. » *Prov. xxx, 8, 9.* A la lettre, il faut convenir que rien ne porte à l'arrogance comme les richesses et la satiété, l'abondance des festins, les honneurs et la puissance. Dans un sens plus élevé, on peut trouver une autre violation de la loi en ce que l'on s'enorgueillit souvent d'avoir l'intelligence de la parole divine, d'être plus

mus eos quos plangimus, in nobis intrinsicus contineri, et quia Sodomitica et Ægyptiæ et Assyria, et alia universa peccata que castigans Scriptura enumerat, versentur in nobis. Polliciti supra sumus majus aliquid de Scriptura dicturos. Sodome in saturitate panis, et in abundantia atque deliciis, et istiusmodi peccatis delinquenti lex loquitur: « Attende tibi, ne comedens et bibens repletus, et domos bonas ædificans, ovibus tuis et bobus tuis multiplicatis tibi, argento et auro multiplicatus obliviscaris Dominum Deum. » *Deut. vni, 14, 12, 13, 14.* Et in alio loco: « Manducavit, et bibit, et saturatus est, et intricatus, recalcitravit dilectus. » *Deut. xxxii, 15.* Similia his Salomon in Proverbiis ait: « Constituite mihi autem necessaria et sufficientia, ut non repletus mendax sim, et dicam: Quis me videt? aut egenus furer, et jurabo nomen Dei. » *Prov. xxx, 8, 9.* Simpliciterque dicendum quia nihil sic in arrogantiam elevat, ut divitiæ et saturitas, et cibus opum plurimarum, dignitas quoque et potestas. Est autem etiam ad altiora transgressum videre, quia superbiam frequenter nutriam, si divinum sermonem intellexero, si sapientior ceteris fuero. « Scientia quippe inflat, »

sage que les autres; « car la science enfle d'orgueil; » 1 *Corinth. vni, 1;* ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'Apôtre. C'est pourquoi je crains moi-même de succomber à cette vanité. D'autre part, Dieu donne des grâces partout où il convient; mais, s'il en est ainsi, quel est celui à qui elles ne conviennent pas? recherchons comment il peut se faire qu'elles ne conviennent pas. Celui qui est inférieur peut être tenté de s'enfler, de se regarder avec complaisance et de croire qu'il est éminent entre tous. Souvent la satiété et l'abondance mènent à l'arrogance; souvent aussi le crime de l'orgueil sort des dons spirituels eux-mêmes, et le danger est le même des deux côtés. Un saint aussi grand que l'apôtre Paul eut besoin du soufflet d'un ange de Satan, qui l'empêchât de s'élever outre mesure. Il vit souvent ses prières exaucées par Dieu sur bien des choses qu'il avait demandées; ayant aussi sollicité à cet égard et n'ayant pas obtenu ce qu'il avait demandé, il lui fut dit: « Ma grâce vous suffit, car ma puissance éclate davantage dans la faiblesse. » *II Cor. xii, 9.* Il importe donc, tant que nous sommes au nombre des hommes et dans cette vie, de craindre, non pas seulement ce que le monde regarde comme des biens, mais aussi les biens véritables, parce que nous ne pouvons pas supporter de lourdes charges. J'avance comme preuve de cette vérité l'histoire de David, où il est écrit qu'il commit le péché contre Urié. Avant Urié, on ne trouve aucun manquement en David: il était un homme heu-

*I Cor. vni, 1,* non ego dico, sed Apostolus. Et ideo vereor ne et ipse sustollat. Dantur et charismata ad id quod expedit. Si ad hoc dantur quod expedit, quis est illis cui non expedit? Et cur non expedit, audi. Inferior subiecti inflationem et quandam plactionem sui, dum se putat inter ceteros eminere. Sæpe igitur saturitas panum et abundantia materia est arrogantia. Sæpe autem et de spiritualibus donis superbia crimen exoritur, et non est utrobique delictum. Tantis vir apostolus Paulus necessarium habuit colaphum angeli Satane, ut eum colaphizaret ne elevaretur multum, qui orans et deprecans Deum impetravit pro multis sæpe quod petiit; cum autem etiam pro hoc petisset, nec esset quod petierat consecutus, dictum est ei: « Sufficit tibi gratia mea, virtus enim in infirmitate perficitur. » *Cor. xii, 9.* Oportet itaque timere eum qui adhuc in genere humano, et in hæc presentium luce fructus, non solum ea que bona putantur in seculo, sed etiam que vere bona sunt, quia magna non possumus sustinere. Exhibeo ad probationem presentis sententiæ historiam David, in qua conscribitur in Uriam eum commisisse peccatum. Ante Uriam nullum delictum



reux et sans reproche en présence de Dieu ; Mais, ayant la conscience d'une vie sans tache, il tint ce langage présomptueux : « Ecoutez, Seigneur, favorablement la justice de ma cause ; soyez attentif à ma requête ; prêtez l'oreille à la prière que je vous fais avec des lèvres qui ne sont point trompées. Que mon jugement sorte de la lumière de votre visage ; que vos yeux regardent mon équité. Vous avez mis mon cœur à l'épreuve et vous l'avez visité pendant la nuit ; vous m'avez éprouvé par le feu et l'iniquité ne s'est point trouvée en moi. » *Psalm. xvi, 1-3*. Il parla ainsi, parce qu'il croyait avoir été visité de Dieu à cause de sa conscience et du bonheur de sa vie. Il fut alors mis à l'épreuve et dénué de tout secours, afin qu'il reconnût ce que peut la faiblesse humaine. L'aide divine s'étant éloignée, ce cœur si chaste, si admirable dans sa pudeur, à qu'il il avait été dit : « Pourvu que vos gens soient purs, particulièrement à l'égard des femmes, » *I Reg. xxi, 4*, Et qui avait reçu l'Eucharistie comme étant sans tache, ne put persévérer, et en lui fut trouvé ce crime dont il s'applaudissait d'avoir su se préserver. Lors donc qu'un homme qui a conscience de sa pureté s'en glorifie et ne se souvient pas de cet enseignement : « Qu'avez-vous, que vous ne l'avez reçu ? et puisque vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifier comme si vous ne l'aviez point reçu ? » *I Corinth. iv, 7*, est livré à lui-même, et dans cet abandon l'expérience lui

reperit in David : beatus homo erat, et sine querela in conspectu Dei. Quia vero conscius sibi vite immaculate locutus est quod non debuerat dicere : « Exaudi, Domine, justitiam meam ; intende deprecationi meae. Auribus percipe orationem meam non in fabis dolosis. De vultu tuo iudicium meum prodest ; oculi tui vident aequitates. Probasti cor meum, et visitasti nocte, igne me examinasti, et non est inventa in me iniquitas ; » *Psal. xvi, 1, 2, 3* ; et haec dixit, quia visitatio Dei propter conscientiam et vite beatitudinem eidem representaretur, tentatus est, nudatus auxilio ut videret quid humana possit inimitas. Recedente quippe praesidio Dei, ille castissimus, ille admirabilis in pudicitia, qui audierat : « Si mundi sunt pueri, maxime a muliere, » *I Reg. xxi, 4* ; et acciperet Eucharistiam quasi mundus, non potuit perseverare, sed in eo repertus est crimine, in quo sibi quasi continens applaudebat. Si quis ergo conscius puritatis suae seipsum glorificaverit non habens memoriam illius diei : « Quid autem habes quod non accepisti ? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non accepisti ? » *I Cor. iv, 7*, relinquatur, et derelictus discit experimento, quia in his bonis quorum sibi conscius erat, non tam ipse sui existit causa,

apprend que ces biens dont il avait conscience, il les devait moins à lui-même qu'à Dieu, qui est la source de toutes les vertus. Par là il est évident que la saleté des biens terrestres et la possession des dons spirituels mènent à l'orgueil celui dont ils excèdent les forces. Fuyons donc Sodome et ses péchés, fuyons Samarie, fuyons les crimes pour lesquels est châtiée la malheureuse Jérusalem, afin que Dieu, nous accordant la force en toutes choses, nous obtenions d'être humbles et justes en Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE X.

Sur ce qui est écrit : « Soyez confondue vous aussi, et portez le poids de votre ignominie, » jusqu'à : « Et je me souviendrai de l'alliance que j'avais faite avec vous. » *Ezech. xvi, 32-60*.

La première vertu consiste à ne faire aucune œuvre de confusion, en sorte que toutes nos actions puissent se présenter devant Dieu le front haut. Mais comme à cause de la fragilité humaine, nous péchons souvent, il ne faut pas perdre de vue que la planche de salut après le naufrage dans les œuvres de confusion, c'est de rougir, d'abaisser humblement ses yeux sous le poids de son crime, et de ne pas s'avancer tête haute, comme si l'on était irréprochable. Il est à notre avantage qu'après avoir fait des œuvres de confusion, nous soyons confondus,

quam qui Deus virtutum omnium fons est. Ex quibus appareat et saturitatem panum, et dona spiritalia ei qui ea non potest sustinere, generare superbum. Idcirco fugiamus a Sodoma et peccatis ejus ; fugiamus a Samaria, et criminibus quibus castigatur misera Jerusalem, ut in universis Deo nobis fortitudinem ministrans, humilitatem et justitiam consequamur in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in saecula saeculorum. Amen.

## HOMILIA X.

De eo quod scriptum est : « Ergo et tu confundere, et porta ignominiam tuam ; » et : « Et suscitabo ego testamentum meum tecum. » *Ezech. xvi, 32, 60*.

Primum quidem est, nullum opus facere confusions, sed omnia talia que possunt Deum libens fronte respicere. Quia vero, ut homines, saepe peccamus, sciendum secundum, ut ita dicam navem post confusions opera esse erubescere, et pro sceleribus suis verecundos oculos deicere, neque se prociac vultu incedere, quasi nihil omnino peccaverit. Bonum est quippe post confusions opera confundi, quia saepe et hoc malitia artifex inoperatur,

parce que souvent l'artisan de la malice s'insinue dans les pensées du pécheur et l'empêchant de revenir à la pénitence, le fait agir comme s'il persévérerait encore dans la justice. Nous pouvons voir et l'expérience de chaque jour nous apprend que beaucoup d'hommes après leurs péchés, non-seulement ne pleurent pas sur ce qu'ils ont fait, mais encore ont l'imprudence de défendre leurs propres chutes. Un grand bienfait est donc réservé à Jérusalem, pourvu qu'elle ajoute foi à cette parole du Seigneur : « Vous aussi, soyez confondue. » Qu'on ne croie pas que ceci s'adresse à la seule Jérusalem, et ne s'adresse pas à chacun de nous qui sommes retenus sous le joug de nos fautes. Que chacun recherche en soi-même ce qu'il a fait d'ignominieux, ce qu'il a dit de honteux, sur quoi il ne peut lever le front comme pour une bonne parole, quelles pensées il a eues dont il doit rougir devant celui qui sonde les replis les plus cachés du cœur et des reins, et après un examen attentif des pensées, des actions et des paroles, il entendra le Prophète lui crier : « Vous aussi, soyez couvert de confusion. » Après quoi, la prophétie ajoute : « Portez ignominie en ce que vous avez justifié vos sœurs. » *Ezech. xvi, 32*. L'ignominie suit la confusion, et à celui qui a fait des actions dont on doit être confus, Dieu donne aussi l'ignominie : « Portez votre ignominie. » On comprendra ce langage, en observant ce qui se passe tous les jours dans nos cités.

C'est un déshonneur pour un citoyen d'être exilé de sa patrie, une infamie pour un dévot d'être rayé du catalogue de la curie, et pour un homme de n'imposer quelle condition d'être laissé à la vie, mais de la passer avec ignominie soit dans les travaux publics, soit dans la solitude de quelque lie. Ecoulez maintenant le juste juge disant à celui qui a fait des actions qui le couvriraient d'infamie : Vous qui avez mérité cette peine, gardez-vous de supporter votre exil en murmurant, parce que vous seriez indigne de miséricorde, si vous vous révoltiez contre votre châtement ; tout au contraire, reconnaissez qu'il est juste que vous souffriez ce que vous souffrez, et lorsque vous vous serez humilié et que vous aurez dit que le jugement qui vous a frappé est équitable, peut-être obtiendrez-vous la miséricorde de celui qui peut, après votre condamnation, vous rappeler à votre premier état. Puisqu'un grand prince peut délivrer de la réclusion dans une lie, de l'exil, de la prison, à plus forte raison le Dieu de toutes choses peut-il rétablir dans son antique honneur celui qui s'est déshonoré, pourvu toutefois qu'ayant le sentiment de sa faute, il ait avoué qu'il a enduré justement ce qu'il a souffert. Je donnerai un autre exemple pris des coutumes ecclésiastiques. Il est infamant d'être séparé du peuple de Dieu et de l'Eglise ; c'est un déshonneur de ne pouvoir plus s'asseoir au rang des prêtres où l'on s'asseyait, d'être rejeté

ne peccator ad penitentiam redat, et sic agat quasi adhuc in justitia perseverat. Videre possumus, et ex quotidiana vita discere multos hominum post peccata sua non solum non lugere quod fecerunt, verum etiam prociaci fronte defendere proprias ruinas. Grande haec beneficium in Jerusalem conservatur, si tamen credit dicenti Domino : « Et tu confundere. » Neque potes ad Hierusalem tantum hac esse dicta, et non ad singulos nostrum qui delictis tenemur obnoxii. Unusquisque enim seipsum consideret, quid fecerit confusions dignum, quid turpe locutus sit, super quo non habeat audiam quasi dicto bono, quid cogitavit tale quod rubore dignum videatur ab eo qui cordis et renis ocula considerat ; et cum diligenter perviderit cogitationes, facta, sermones, tunc audiat prophetam dicentem : « Et tu confundere. » Post quod a propheta jungitur : « Et accipe ignominiam tuam in eo quod justificasti sorores tuas, » *Ibid. 32*. Sequitur confusions ignominia, et dat Deus ei qui confusions digna gessit, etiam ignominiam, dixique ad eum : « Et accipe ignominiam tuam. » Poteris autem intelligere quod dicitur, si consideraveris quae quotidie in civitatibus fiunt. In honoratio civi est de patria sua exulare, et infamia

decurioni eradi de albo curiae, et ejusdemque alleius conditionis homini relinquere quidem in vita, sed cum ignominia, sive in operibus publicis, sive in insula aliqua solitudinis vivere. Intellige autem mihi justum iudicem ei qui digna infamia fecerit dicentem : O tu qui peccare renas es, non exilium tamen cum merore suscipere, non enim mereris misericordiam, si fraseris ad penam ; quin potius intellege digne te pati quod patieris ; et cum te humiliaveris, atque dixeris justum de te factum esse iudicium, forsitan misericordiam consequeris ab eo qui potest post condemnationem ad penitentiam te statum revocare. Quomodo enim licet magno principi liberare aliquem de insula, et de exilio, et de publicis vinculis ; multo magis licet universitatis Deo eum qui inhonoratus est, in honorem pristinum restituere, si tamen sentiens delictum suum confessus fuerit dignum se sustinuisse quod passus est. Dabo et aliud exemplum de ecclesiasticis consuetudine. Infamia est a populo Dei et Ecclesia separari. Dedecus est in Ecclesia surgere de concessu presbyterii, proci de diaconatu gradu. Et quidem eorum qui abiciuntur, alii editiones commoveat, ut iudicium in se factum cum omni humilitate suscipiant. Quicumque



du grade du diaconat. Or, de ceux qui sont rejetés, les uns excitent des séditions, tandis que les autres reçoivent en toute humilité le jugement prononcé contre eux. Tous ceux donc qui, étant expulsés, dans la douleur de leur déposition, attroupe les peuples pour faire des schismes, et sollicitent la multitude des méchants, ne reçoivent pas leur déshonneur dans la vie présente, et amassent un trésor pour le jour de la colère. Ceux au contraire, qui laissent à Dieu en toute humilité de décider s'ils ont été justement ou injustement déposés, et supportent patiemment la sentence qui a été portée contre eux, ceux-là obtiendront d'un côté la miséricorde de Dieu, et d'autre part il arrive souvent que les hommes les rétablissent dans le grade et dans la gloire qu'ils avaient perdus. Il est donc d'un excellent enseignement qu'après avoir été dit : « Vous aussi, soyez couverte de confusion, » l'Écriture ajoute : « Et recevez votre ignominie. » Je parle ainsi pour faire intervenir un sens plus profond au sujet de la honte dans la vie future. Là aussi, il y aura une ignominie pour ceux qui auront fait une œuvre ignominieuse, puisque les uns ressusciteront pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre et une confusion sans fin. *Dan. xii, 2.* Qu'est-ce autre chose que porter la peine de son infamie ? Ainsi, pendant qu'il en est temps encore pour nous, nous devons supporter notre dégradation avec patience, afin qu'ayant porté avec force le fardeau de la tris-

igitur exiguntur, et dolore depositionis sine congregant populos ad schisma faciendum, et sollicitant multitudinem malignorum, non accipiunt inhonorationem suam in presenti, sed thesaurizant sibi thesaurum in die ire. Qui autem cum omni humilitate, sine digne, sine indigni depositi sunt, Deo iudicium derelinquant, et patienter susinent quod de se iudicatum est, isti et a Deo misericordiam consequuntur, et frequenter etiam ab hominibus revocantur in pristinum gradum, et in gloriam quam amiserant. Doctrina ergo optima est, quomodo hoc quod dicitur : « Et tu confundere, » sic et illud quod sequitur : « Et accipe ignominiam tuam. » Et hæc dico, ut profundiorum aliquem sensum de futura inhonoratione intarpasam. Et tibi quippe erit aliqua ignominia his qui dignum opus ignominia fecerunt, si quidem resurgunt alii in vitam æternam, et alii in opprobrium et confusionem æternam. *Dan. xii, 2.* Quid autem est hoc aliud nisi penam infamiam sustinere ? Dum ergo patienter ferre, ut cum his tristitiam fortiter sustinerimus, in futuro sæculo moveamus, ut ita dicam, viscera misericordie Dei, et benignitatem ejus, ut

tesse ici-bas, nous émouvions, si je puis ainsi dire, les entrailles de miséricorde de Dieu et sa bonté dans la vie future, et qu'il nous retire de l'ignominie et de la confusion pour nous rétablir dans notre ancienne dignité ; puisqu'au contraire, il est impossible qu'un cœur de pierre, complètement insensible à son crime et plein d'orgueil en présence de Dieu Tout-Puissant obtienne miséricorde. Nous voyons d'une part quelques hommes de bien supporter volontiers la sentence prononcée contre eux et en vue de leur salut justifier le jugement de Dieu ; mais d'autre part, les méchants blasphèment contre la Providence de Dieu et dire : Je n'ai pas été justement voué à cette infamie, je souffre injustement ces maux. Si nous justifions la Providence, nous payons la dette de notre infamie ; si nous n'acceptons pas les jugements de Dieu, nous grossissons cette dette, et avec elle la somme de nos supplices et le reste, ce qui arrive en ce monde y arrivant d'habitude à ceux qui ont été condamnés par Dieu pour leurs propres délits.

« Soyez couverte de confusion vous-même, et recevez votre ignominie pour avoir justifié vos sœurs. » Nous méritons une ignominie plus grande, quand nos actions justifient les autres pécheurs, en sorte qu'en comparaison de mes crimes la miséricorde délivrera ceux des méchants antérieurement condamnés, parce qu'après eux j'aurai commis des fautes plus abominables. Aussi Dieu dit-il à la pécheresse Jérusalem :

nos revocat in pristinum statum de ignominia et confusione ; quomodo e contrario impossibile est lapidei cordis aliquem et penitus non sentientem delictum suum, et ante vultum Dei omnipotentis superbientem, misericordiam consequi. Videmus enim quosdam bonos quidem libenter de se latam ferre sententiam, et ob salutem suam Dei iudicare iudicium Dei, sed cum omni humilitate susceperit quod de se fuerat iudicatum. Quid ergo reprobittur ? « Avertam aversionem eorum aversione Sodomorum et sororum ejus, in eo quod justificasti sorores tuas Sodomam et Samariam. » *Ezech. xvi, 53.* Sodomam minorem et Samariam seniore, ut in præteritis diximus : « Avertam aversionem eorum, » id est, trium quarum avertent aversionem ad meliora convertit : primo Sodomorum, deinde Samariam, tertio vero Jerusalem. Cum autem ait, avertent aversionem Sodomorum, et Samariam, et Jerusalem, tunc in antiquum restituentur, primum Sodoma, cujus priores avertit aversiones ; secundo Samaria, quam secundo convertit ; tertio Jerusalem, cui tertie aversiones tribuuntur. Igitur sanitates peccantibus in aversione Sodomorum et filiarum ejus, in aversione ipsius Jerusalem, et tributur his qui magis amantur a Deo,

« Et tu confundere, et accipe ignominiam tuam in eo quod justificasti sorores tuas. » Plus merentur ignominiam, quando talia facinus quibus peccatores alii justificentur ; ut comparatione delictorum meorum, malorum scelera antiquitus condemnata misericordia liberet, eo quod ego subsequens peiora commiserim. Dicitur ergo ad peccatricem Jerusalem : « Accipe ignominiam tuam in eo quod justificasti

salem : « Recevez le prix de votre ignominie pour avoir justifié vos sœurs. » Ensuite, que celui qui a accompli ce précepte : « Soyez couverte de confusion, » et celui qui le suit : « Recevez votre ignominie pour avoir justifié vos sœurs, » voie aussi par quelle grâce la clémence prend la place de la confusion, parce qu'il n'a pas méprisé le jugement de Dieu et qu'il a accepté en toute humilité ce qui avait été jugé de lui. Que lui est-il promis ? « Je les rétablirai en faisant revenir les captifs de Sodome et de ses sœurs, parce que vous avez justifié vos sœurs Sodome et Samarie. » *Ezech. xvi, 53.* Sodome est la plus jeune, et Samarie l'aînée, nous l'avons déjà dit : « Je les rétablirai en faisant revenir leurs captifs, » c'est-à-dire qu'il rétablira les trois dont il fait revenir les captifs ; d'abord Sodome, Samarie ensuite, et enfin Jérusalem. Lorsque, dit-il, j'aurai ramené les captifs de Sodome, de Samarie et de Jérusalem, elles seront rétablies dans leur ancienne splendeur. Le retour des captifs est accordé à Sodome la première, à Samarie en second lieu, et Jérusalem l'obtient la dernière. La guérison accordée aux pécheurs dans le retour des captifs de Sodome et de ses filles, dans le retour des captifs de Jérusalem elle-même, est accordée en dernier lieu à ceux qui sont le plus aimés de Dieu. Sodome, c'est-à-dire les infidèles, justifiée par Jérusalem, est la première qui obtient la miséricorde, Samarie, c'est-à-dire les hérétiques, reçoit la santé en second lieu. En troisième lieu

tar dius. Sodoma quippe justificata ab Jerusalem, prima consequitur misericordiam, id est gentiles. Samaria vero hoc est, hæretici, in secundo loco accipiunt sanitatem. Tertio vero quasi indigni velocius medela in pristinum statum restituantur qui fuerunt de Jerusalem. Ante ergo gentiles, ante hæretici elementiam consequentur, quam nos, si tamen fuerimus impii, si et nos peccata depressimus. Quanto enim propiores fuerimus Deo, et ad beatitudinem viciniore, tanto cum peccaverimus longius ferimus ab ea, proximi terribilium maximarumque poenarum. Justum est quippe iudicium Dei, et potentes poterent tormenta patiturus. » *Sup. vi, 7.* Qui autem minimus est, meretur citius misericordiam. Minima est Sodoma, et post eam in comparatione Jerusalem minima, non tamen sicut Jerusalem, Samaria est ; et ideo primum illarum avertit aversiones, et postea Jerusalem, dicens : « Avertam et aversionem tuam. » *Ezech. xvi, 53.* Tertio enim gradu hoc dicitur ad Jerusalem. Unum quando avertit aversionem meam, si inventus fuero Jerusalem, et peccator in medio sororum mearum. Cum audiero : « Ut feras tormentum tuum. » *Ibid. 51.* Ideo tertio loco ait : « Avertam

enfin, comme s'ils étaient indignes d'un traitement plus rapide, sont rétablis en leur ancien état ceux qui furent de Jérusalem. Ainsi les infidèles, ainsi les hérétiques obtiendront la clémence avant nous, si nous avons été impies et accablés du poids de nos péchés. Plus nous avons été près de Dieu et voisins de la béatitude, et plus le péché nous en éloigne et nous rapproche des plus terribles et des plus grands châtiments. C'est que les jugements de Dieu sont pleins de justice et que « les forts sont fortement tourmentés. » *Sup. vi, 7.* Celui qui est moindre, mérite une plus prompte miséricorde. Sodome est moindre, et après elle Samarie encore est moindre, en comparaison de Jérusalem, non pas toutefois comme Sodome. Voilà pourquoi Dieu ramène d'abord leurs captifs, et ensuite ceux de Jérusalem : « Je ferai revenir aussi vos captifs ; » *Ezech. xvi, 53 ;* c'est en troisième lieu que ceci est dit à Jérusalem. S'il se trouve que je sois Jérusalem et pécheur au-dessus de mes sœurs, mes captifs ne reviennent que lorsque j'aurai entendu cette parole : « Afin que vous portiez votre tourment. » *Ibid. 51.* Voilà pourquoi Dieu dit en troisième lieu : « Je ramènerai aussi vos captifs, » mais après tous les autres, « afin que vous portiez votre tourment, et que vous soyez chargée du déshonneur de tout ce que vous avez fait. » Il y a une mesure du péché, que chacun recevra selon ceux qu'il aura commis. Si j'ai cinquante péchés, j'ai cinquante ignomi-







ainsi qu'après la volupté qui rompt les nerfs de l'âme, et la luxure, et tous les autres péchés, ont en quelques instants fait glisser cette âme malheureuse sur la pente des vices, il faut ensuite un long temps passé dans les supplices et les tortures pour réparer cette chute. De là le langage du Seigneur : « Je vous traiterai selon vos actions, ayant méprisé et violé mon alliance, et je me souviendrai. » *Ibid.* 59, 60. D'abord, « Je vous traiterai selon vos actions ; ensuite, « Je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous aux jours de votre enfance. » Et, en effet, il avait fait alliance avec elle aux jours de son enfance, et nous avons dit plus haut comment il avait fait cette alliance. « Et je contracterai avec vous une alliance qui durera éternellement. » Il dit ailleurs : « C'est moi qui tue, et c'est moi qui rends la vie. » *Deut.* xxxii, 39. Cette promesse veut dire qu'après avoir envoyé les douleurs, il rétablira dans la joie, il frappe, et ce sont ses mains qui guérissent. Nous lisons dans Michée : « Je porterai le poids de la colère du Seigneur, parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il ait justifié lui-même ma cause. » *Mich.* vii, 9. Quand sera justifiée ma cause ? Quand j'aurai porté le poids de la colère du Seigneur, moi qui ai méprisé les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longue tolérance, et qui, selon la dureté de mon cœur impénitent, ai amassé contre moi un trésor de colère pour le jour de la colère et de la révélation du juste jugement de Dieu. *Rom.* ii, 4, 5.

pore infelicem animam illexerunt, et ad vitia traxerunt, magnum postea tempus in suppliciis et cruciatibus promerentur. Propter quod hoc dicit Dominus : « Et faciendum in te sicut fecisti, sicut prevististi hæc prævaricando testamentum meum, et memor ero. » *Ibid.* 59, 60. Primum, « quomodo fecisti faciam tibi ; » deinde, « memor ero testamenti mei quod feci tecum in diebus infantie tue. » Fecit quippe testamentum in diebus infantie ejus. Diximus autem supra quomodo cum ea fecerit testamentum. « Et suscitabo ego testamentum in æternum. Ego occido, et ego vivificabo. » *Deut.* xxxii, 39, ait. Qui cum ista promittit, dolores facit, et rursum restituit. Percussit, et manus ejus sanabunt. Dicitur in Michæa : « Iram Domini sustinebo, quia peccavi ei, donec justificet ipse causam meam. » *Mich.* vii, 9. Quomodo justificatur causa mea ? Quando iram Domini sustinero, qui divitiis bonitatis ejus et patientiæ, et longanimitatis contempsi, et juxta meam duritiam et impunitens cor thesarizavi mihi iram, in die ire et revelationis justii judicii Dei. *Rom.* ii, 4, 5.

« Et dehonestaberis in eo quod suscepisti sorores

« Vous serez couverte de confusion, lorsque vous recevrez avec vous vos sœurs plus âgées et vos sœurs plus jeunes, et je vous les donnerai pour votre édification. » *Ezech.* xvi, 61. Après avoir désigné plus haut une sœur Sodome et une autre Samarie, le texte y revient maintenant en ces termes : « Vos sœurs plus âgées, quand il n'y a que Samarie qui soit plus âgée, comme il n'y a que Sodome plus jeune ; mais comme leurs filles sont comptées avec elles, il les groupe toutes dans une même catégorie, et il y a autant de filles de Sodome que de filles de Samarie. » Je vous les donnerai pour votre édification, mais non pas une alliance qui vienne de vous. C'est alors que j'établirai mon alliance avec vous. » *Ibid.* 61, 62. Arrêtez votre attention sur la fin de la promesse : « Et vous connaîtrez que c'est moi qui suis le Seigneur, afin que vous vous souveniez et que vous soyez confondue. » *Ibid.* 62, 63, c'est-à-dire lorsque vous aurez expié vos péchés et que vous aurez réformé vos mœurs, alors vous serez couverte de confusion. « Et désormais vous n'oserez plus seulement ouvrir la bouche. » Après avoir porté le poids de mes péchés, lorsque j'ai été rétabli et que Dieu a fait alliance avec moi, je connais mieux mes fautes, j'en suis couvert de confusion et je m'en punis moi-même sur le témoignage de ma conscience. Et remarquez ce qui m'arrive : en présence de mon ignominie, je n'ai plus la volonté d'ouvrir la bouche. Et quand cela ? « Lorsque je m'apaisera à votre égard. » *Ezech.* xvi, 63. Quand il s'apaise à l'é-

tas seniores cum adolescentulis, et dabo tibi eas in ædificationem. » *Ezech.* xvi, 61. Supra unam dixit sororem Sodomam, et aliam Samaritam, nunc repetit et dicit : « Sorores tuas seniores, » cum senior tantum Samaria sit et adolescentior Sodoma ; verum quia filie earum eis communerant, dicit omnium unam esse speciem. Quante autem filie Sodomorum sunt, tante et Samaritæ. « Et dabo tibi eas in ædificationem, et non ex testamento tuo, et suscitabo ego testamentum meum tecum. » *Ibid.* 61, 62. Considera finem repositionis : « Et cognosces quia ego Dominus, factio mecum testamento, tunc amplius intelligo mala mea, et confundor, et conscius mihi ultra memet punio. Vide autem quid mihi eveniat, ut ultra non sit liberum os aperire a facie ignominie, et quando eveniat. » In eo quod propitietur tibi. » *Ezech.* lxii, 63. Nec tunc quidem quando propitietur mihi multa peccanti, possum os aperire, nec quando ignoscit

gard de moi qui ai tant péché, je ne puis ouvrir la bouche, et quand il pardonne à mes crimes je ne puis demeurer étranger à la honte ; au contraire, le remords de ces crimes me poursuit sans cesse et partout de son feu vengeur. Puisque l'ignominie et la confusion éternelles nous attendent après le péché, prions Dieu de tout notre cœur, afin qu'il nous accorde de consacrer jusqu'à la fin toutes les forces de notre âme et de notre corps à la défense de la vérité ; en sorte que, s'il survient un temps d'épreuve pour notre foi, — car les périls et les persécutions prouvent la pureté de notre foi comme la fournaise celle de l'or, — si la persécution fond sur nous, elle nous trouve sur nos gardes, de peur que notre maison ne s'écroule dans la tempête, de peur que nous n'habitons une demeure bâtie sur le sable et qu'emporte le souffle de l'ouragan. De cette manière, quand feront rage les vents du diable, les esprits du mal, notre ouvrage, demeuré debout jusqu'à ce jour, résistera, pourvu que nous ne l'ayons pas laissé miner sottement, et dans notre attitude prête à tout événement, nous manifesterons notre ardent amour pour Dieu en Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et l'empire dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HOMÉLIE XI.

Sur ces paroles : « Fils de l'homme, proposez cette énigme et dites cette parabole à la mai-

sceleribus meis alienus sum ab ignominia, sed sentiens scelera mea perpetuo conscientia mea igne discernor. Idcirco quia ignominia et confusio aeterna nobis reposita est si peccaverimus, omni corde precemur Deum, ut det nobis usque ad finem et animi et corporis nisu pro veritate contendere ; ut etiamsi aliquod tempus institerit quod nostram examinet fidem (nam ut aurum probatur in fornace, sic fides nostra in periculo et persecutionibus examinatur), etiamsi persecutio eruperit, inveniat nos preparamos, ne domus nostra in hieme corruat, ne edificatio quam in arena constructa tempestatibus dissipetur ; ut cum faverint venti diaboli, id est spiritus pessimi, opera nostra persistant que usque ad hanc diem peristerunt, si tamen non sunt occulte subrata, et in expeditionis accincti manifestemus charitatem nostram quam habemus ad Deum in Christo Jesu, cui est gloria et imperium in secula seculorum. Amen.

## HOMÉLIE XI.

De eo quod dictum est : « Fili hominis, proponez énigme et dic parabolas ad domum Israël, et dices : Aquila magarum alarum, » etc. *Ezech.* xvii, 2, 3.

son d'Israël : Vous lui direz : Une aigle aux grandes ailes, etc. » *Ezech.* xvii, 2, 3.

Les exercices corporels développent la force dans le corps tout entier de ceux qui les pratiquent et donnent à chaque membre en particulier, et aux sens des membres, plus de vigueur pour supporter ou pour sentir ; par exemple, la pénétration de la vue devient plus grande à mesure qu'on l'exerce plus souvent ; les oreilles souvent exercées, saisissent mieux les différences des sons. Cette remarque, que j'énonce sur un petit nombre de membres, on peut l'appliquer à tous. Mais de quoi me sert pour mon bonheur dans la vie éternelle que mon corps soit fortifié par l'exercice ? Quel profit en retirerais-je, quand même je deviendrais sans rival pour les forces du corps, quand même j'aurais développé plus que tout autre la vigueur de tous mes membres ? Au contraire, si j'ai, en exerçant les sens de mon âme, développé toute leur force, si je les ai, nuit et jour, disciplinés pour la science, non-seulement j'y ai tout bénéfice en cette vie, mais encore j'en recueillerai les fruits après être sorti du corps. Voilà pourquoi Dieu a parlé en paraboles et en énigmes, afin que notre esprit apprit à s'étendre, ou plutôt à faire la synthèse de ses paroles pour en mieux contempler le sens sublime, et afin que, nous éloignant des vices du corps par l'intelligence de la vérité, nous régions d'après elle le cours de notre vie. Ces réflexions préli-

Exercitatio corporum, et in totum fortitudinem comparat illis qui exercentur, et per partes unum quodque membrum sensusque membrorum vegetiores facit ad sufferendum quid, aut ad sentiendum : ut puta oclorum acies, si exercitetur in visu, acutior fiat ad videndum ; aures, si frequentius audiant, melius possunt vocum capere dissonantias. Hoc autem et in cæteris membris licet deprehendere, quod in paucis ostendimus. Verum quid mihi prodest ad beatitudinem et ad vitam sempiternam, si corpus exercitacionibus roboretur ? Quod mihi est emolumentum, etiamsi fortissimo corpore sim, etiamsi omnibus membris vegetus incedam ? Econtrario autem si sensus anima habuero exercitatos ad sentiendum quid, ad discendum diæ noctesque contrivero, non solum in hac vita mihi conduci, sed etiam recedentem de corpore prosequeretur. Idcirco in parabolis et in ænigmatibus locutus est Deus, ut extenderet se meus nostra, vel potius in unum colligens dictorum instructeur acuminat, et a corporis vitis recedens, dum intelligit veritatem, vite sue cursum secundum eundem dirigat. Hæc in proœmio diximus, quia sermo Dei factus est ad Ezechielem dicens : « Fili hominis, narra narrationem, et dic parabolas ad domum Is-